



SUD éducation Bouches du Rhône
29 Boulevard Longchamp 13001 Marseille
07 82 67 77 75
sudeduc13@sudeducation.org
www.sudeduc13.ouvaton.org

BULLETIN D'ADHÉSION 2022-2023

Cocher :

1^{ère} Adhésion

Réadhésion

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Courriel (merci d'écrire en majuscules) :

@

Fixe : / / / / Portable : / / / /

SITUATION PROFESSIONNELLE

Fonction : Corps :

Discipline enseignée :

Nom de l'établissement :

Code postal / Ville :

LISTE DE DIFFUSION

Tu es inscritE sur notre liste de diffusion « AdhérentEs ». Tu peux également être inscritE sur les listes des différentes commissions : coche la ou les commissions qui t'intéresse(nt) :

Supérieur

1^{er} Degré

Laïcité

2nd Degré

COTISATION

La cotisation (à l'ordre de SUD Education Bouches-du-Rhône) fait l'objet d'une déduction fiscale égale aux 2/3 de la somme et les camarades qui ne sont pas imposables bénéficieront d'un crédit d'impôts. Un reçu fiscal sera délivré courant avril 2023, uniquement sur les sommes effectivement perçues jusqu'en décembre 2022.

Tu peux faire le choix de surcotiser afin d'alimenter la caisse de grève, sans toutefois dépasser un certain seuil pour obtenir la déduction fiscale (voir la colonne de droite).

Montant de ta cotisation annuelle :

Montant de ta surcotisation :

34% de ta cotisation est reversée à la fédération des syndicats Sud éducation. 1,50 € de ta cotisation est reversé à l'union syndicale Solidaires 13.

Si tu souhaites échelonner le paiement de ta cotisation, joins 3 chèques (tous datés du même jour) ou opte pour le prélèvement.

Par ailleurs, si tu rencontres des difficultés financières n'hésite pas à contacter le syndicat qui te proposera une solution quant au montant de ta cotisation.

J'autorise le prélèvement automatique de ma cotisation :

annuel trimestriel

Renouvellement automatique du prélèvement

chaque année: oui non

Date :

Signature :

J'autorise Sud Education Bouches-du-Rhône à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 (Informatique et Liberté). Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en s'adressant à Sud Education Bouches-du-Rhône.

Salaire Net mensuel	Cotisation annuelle	Montant cotisation après déduction impôts	Seuil après surcotisation
- de 600	6	2	jusqu'à 88
+ de 600	15	5	jusqu'à 110
+ de 750	27	9	jusqu'à 132
+ de 900	45	15	jusqu'à 147
+ de 1000	54	18	jusqu'à 162
+ de 1100	64	21,5	jusqu'à 177
+ de 1200	75	25	Jusqu'à 191
+ de 1300	88,50	29,5	jusqu'à 206
+ de 1400	102	34	jusqu'à 221
+ de 1500	117	39	jusqu'à 236
+ de 1600	135	45	jusqu'à 250
+ de 1700	153	51	jusqu'à 265
+ de 1800	174	58	jusqu'à 280
+ de 1900	192	64	jusqu'à 295
+ de 2000	210	70	jusqu'à 309
+ de 2100	230	77	jusqu'à 324
+ de 2200	251	84	jusqu'à 339
+ de 2300	272	90	jusqu'à 354
+ de 2400	293	98	jusqu'à 369
+ de 2500	315	105	jusqu'à 383
+ de 2600	340	113,5	jusqu'à 398
+ de 2700	364	121,5	jusqu'à 413
+ de 2800	390	130	jusqu'à 428
+ de 2900	416	139	
+ de 3000	443	148	
+ de 3100	472	157,5	
+ de 3200	500	167	
+ de 3300	530	177	